

France : la pilule sans ordonnance ?

Abderrahim DERRAJI - 2017-04-18 18:39:12 - Vu sur pharmacie.ma

Un collectif de pharmaciens, le Planning Familial et plusieurs personnalités viennent d'adresser une lettre ouverte aux laboratoires pharmaceutiques pour que les contraceptifs oraux soient vendus en pharmacie sans ordonnance. Cet écrit est en phase avec les recommandations émises en 2012 par le Collège des Gynécologues Obstétriciens américain dont les recommandations s'appuient sur des études qui ont révélé que les femmes peuvent utiliser correctement les contraceptifs oraux même en l'absence de prescription médicale. La pilule contraceptive, qui a été utilisée pour la première fois en Australie en 1961, présente des effets indésirables et des contre-indications très connus. Sans compter que des outils permettent aujourd'hui d'aider les utilisatrices et les pharmaciens à éviter tout usage inapproprié. C'est l'accès difficile à la contraception en France qui a poussé les signataires de la lettre ouverte à demander aux laboratoires de s'engager à déposer auprès de l'ANSM ou à l'EMA, une demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) d'une pilule progestative non soumise à prescription obligatoire.